DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 04 MARS 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatre mars à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire.

Présents :
Monsieur Philippe PIGEAU, Madame Nadège CANTIER, Madame Gilda SARANDAO, Monsieur Michel BONNEAU, Madame Marie-Thérèse MUNOZ, Monsieur Bernard MICHELOT, Madame Monique LATTARD, Madame Elfrida SERVILLE, Madame Anne GALLO, Madame Lucette ALAIN, Madame Jocelyne BERESINA, Madame Manuela ROMERO, Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Josette DESVIGNES

Absents repésentés :
Monsieur Christian LANDRE donne pouvoir à Madame Nadège CANTIER, Monsieur Abdelkrim MAY donne pouvoir à Madame Manuela ROMERO, Madame Adeline CASTANO donne pouvoir à Madame Lucette ALAIN, Monsieur Roland FUCHET donne pouvoir à Madame Josette DESVIGNES

Absents :
Monsieur Ali TAIEB BOUHANI, Monsieur Sovanavy CHHIM, Monsieur Pierre MOURON, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Monsieur Rabah DJEDDOU

Madame Anne GALLO est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : XX

Finances

D2025_17 NOTE D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à échanger sur les orientations budgétaires de la commune en s'appuyant sur la Note d'Orientations Budgétaires (NOB) présenté en séance, en vue de la préparation du budget principal et des budgets annexes de la commune pour l'année 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Considérant la Note d'Orientations Budgétaires (NOB) présentée en séance ;
Entendu les échanges qui s'en sont suivis ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **PREND ACTE** de la Note d'Orientations Budgétaires (NOB) en vue de la préparation du budget principal et des budgets annexes de la commune pour l'année 2025.

Le Conseil municipal prend acte.